



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-9473>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-9473**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Puteaux

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Remplacement et maintenance des systèmes de gestion et de péage des parcs de stationnement souterrain

**Description** : Le marché est un contrat de services, passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article R.2124-2 1° du code de la commande publique. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) de référence est le CCAG applicable aux marchés publics de fourniture et service courant (F.C.S) dans sa version à jour lors de la notification du contrat. Le marché est un accord-cadre composite. Il est traité à prix forfaitaires pour les prestations listées dans la décomposition du prix global et forfaitaires (D.P.G.F./ annexe 2 à l'acte d'engagement), et à prix unitaires, pour les prestations et/ou articles listés dans le bordereau des prix unitaires (B.P.U./ annexe 1 à l'acte d'engagement). Compte tenu du nombre incertain de prestations et/ou matériels à commander, le marché est un accord-cadre mono-attributaire, qui s'exécute à bons de commande, au sens des articles R2162-4 2°, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. Les seuils de commande à intervenir, pour la totalité des prestations, sont les suivants : - Pas montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel : 700 000,00 euros H.T. À titre estimatif, le pouvoir adjudicateur pourrait commander jusqu'à 500 000,00 euros H.T. de prestations par an (pour l'ensemble des prestations). Ce montant n'est en aucun cas contractuel et pourrait être évolutif.

**Identifiant de la procédure** : 4f0d77ba-dce9-4c43-86a4-4367cc2e1dfc

**Avis précédent** : 72b9ceac-cea0-4eda-afe2-d4498250e141-01

**Identifiant interne** : PF244100

**Type de procédure** : Ouverte

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50324100 Services de maintenance de systèmes

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 500,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 700,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Remplacement et maintenance des systèmes de gestion et de péage des parcs de stationnement souterrain

**Description :** La consultation porte sur le remplacement et la maintenance des installations de gestion et de péage des parcs de stationnement de la Ville de Puteaux, à savoir : - Parking Hôtel de Ville : parc de 343 places ouvert 24h/24h 7j/7j aux usagers horaires et abonnés - Actuellement fermé pour cause de réfection du Parvis de l'Hôtel de Ville. Fin de chantier prévue mi-2025. - Parking du Théâtre : parc de 117 places ouvert de 06h00 à 00h00 en entrée, 24h/24h 7j/7j aux abonnés. - Parking du Marché : parc de 113 places ouvert de 06h00 à 00h00 en entrée 24h/24h 7j/7j aux abonnés - Parking Offenbach : parc de 170 places ouvert 24h/24h 7j/7j aux usagers horaires et abonnés - Parking Godefroy : parc de 390 places ouvert 24h/24h 7j/7j aux usagers horaires et abonnés - Parking Lully : parc de 194 places ouvert de 06h00 à 00h00 en entrée 24h/24h 7j/7j aux abonnés - Parking Pierre et Marie Curie : parc de 120 places 90 visiteurs et 30 commerçants. Ouvert de 05h00 à 00h00 en entrée 24H/24H 7j/7j aux abonnés La description des prestations attendues et leurs spécifications techniques sont dans le C.C.T.P.

**Identifiant interne :** PF244100

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50324100 Services de maintenance de systèmes

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : L'examen des offres se fera en deux phases : - Une première phase où l'ensemble des offres seront jugées et notées en fonction des critères définis à l'article 5.2.1 du règlement de la

consultation, - Une seconde phase où les 3 candidats ayant remis la meilleure offre seront invités à faire une démonstration du système de gestion et des équipements. Suite à cette soutenance, les offres seront analysées conformément à l'article 5.2.2 du règlement de la consultation. Première phase de l'analyse des offres : Critère 1 - La performance du système de gestion proposé : 15 points Critère 2 - La performance du matériel de péage proposé : 15 points Critère 3 - La méthodologie proposée pour assurer la bonne exécution des travaux de remplacement des équipements et la migration des équipements afin d'assurer la continuité d'exploitation : 10 points Critère 4 - La méthodologie proposée pour assurer la bonne exécution des prestations de maintenance préventive et corrective du système de gestion et du matériel de péage : 10 points Critère 5 - Les formations dispensées aux agents : 5 points Critère 6 - Développement durable : 5 points Critère 7 - Prix : 40 points Le détail des sous-critères pour chacun des critères visés ci-dessus est indiqués à l'article 5.2.1 du règlement de la consultation. Le candidat obtiendra une note totale sur 100 points en additionnant les notes relatives à chaque critère. Démonstration du système de gestion et des équipements : Les trois candidats ayant présentés la meilleure offre à l'issue de la phase 1 de l'analyse seront convoqués par écrit (courriel envoyé sur la plateforme de dématérialisation du pouvoir adjudicateur) afin d'organiser la visite d'un parc de stationnement ou d'un " showroom " équipés, et ainsi réaliser une démonstration du système de gestion et des équipements, pour permettre au représentant du pouvoir adjudicateur d'appréhender le système proposé par le candidat dans son offre. Un représentant du service parking ainsi qu'un représentant de la commande publique se déplaceront dans les locaux du candidat afin d'assister à la démonstration du système de gestion et des équipements proposés (en région parisienne, et de préférence, dans le secteur Ouest parisien). Ils préviendront les candidats de leur visite au minimum trois (3) jours avant leur venue et après confirmation par écrit via la plateforme de dématérialisation du pouvoir adjudicateur. La durée de la visite ne pourra excéder deux (2) heures dans un strict respect du principe d'égalité de traitement des candidats. La démonstration, notée sur 20 points, sera appréciée d'après : - La présentation du système de gestion et des équipements (descriptif, fonctionnement, paramètres adaptabilité du candidat par rapport aux besoins spécifiques exprimés par le pouvoir adjudicateur dans le C.C.T.P) ; - L'ergonomie, la simplicité et la facilité d'utilisation du logiciel de gestion et d'exploitation ainsi que les équipements proposés. À l'issue de cette seconde phase d'analyse, les candidats retenus pour la seconde phase obtiendront une note finale sur 120 points correspondant au total résultant de l'addition des notes obtenues lors de la première phase et de la seconde phase d'analyse des offres. VISITE SUR SITE OBLIGATOIRE : Dans le cadre de la préparation de votre réponse, vous devez procéder à une visite sur site. Cette visite est obligatoire. Elle donnera lieu à une attestation à joindre obligatoirement à votre offre. Les candidats devront s'adresser à M. Vincent BIENVAULT (responsable parking) pour fixer un rendez-vous par téléphone au 01.46.92.92.67 (suivi d'une validation écrite par courriel) ou par courriel à l'adresse suivante [vbienvault@mairie-puteaux.fr](mailto:vbienvault@mairie-puteaux.fr) du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. La visite est organisée selon les conditions suivantes : - Les visites se feront groupées ou individuellement ; - Les candidats sont autorisés à effectuer toutes sortes d'observations directes et toutes prises de notes, cotes ou photos ; - Les candidats ne sont pas autorisés à formuler des questions orales ou des demandes de précisions relatives au contenu technique ou administratif de la consultation. Les éventuelles questions devront être formulées par écrit suivant les modalités définies à l'article 2.2 du présent règlement de la consultation ; - La visite est effectuée sous la conduite d'un représentant du pouvoir adjudicateur. Un certificat de visite signé du représentant du pouvoir adjudicateur sera remis à l'issue de la visite à chaque candidat qui devront le joindre à leur offre. DUREE DU MARCHE : Le marché est conclu pour une durée contractuelle d'une (1) année à compter de sa date de notification. Il pourra être

reconduit trois (3) fois maximum par période d'une année (12 mois). En tout état de cause, la durée totale du marché ne pourra excéder quatre (4) ans (48 mois).

**PRESTATIONS SIMILAIRES :** Le marché pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché public pour la réalisation de prestations similaires. Ce nouveau marché passé sans mise en concurrence ni publicité préalable, dont l'objet consistera à la réalisation de prestations similaires à celles du marché initial, sera passé en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du marché.

**ELABORATION DE L'OFFRE :** Toutes les informations nécessaires pour établir une offre sont indiquées dans le règlement de la consultation.

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :** Si vous souhaitez obtenir des précisions ou des renseignements complémentaires, il vous suffit de poser votre question en vous connectant à la consultation via la plateforme de dématérialisation <https://marches.maximilien.fr/> La date limite pour poser votre question figure en première page du règlement de la consultation. Les réponses sont transmises par le pouvoir adjudicateur exclusivement sur le profil acheteur.

**DEPOSER SA PROPOSITION :** L'offre (comprenant tous les documents mentionnés à l'article 3 du règlement de la consultation) est à déposer au plus tard à la date et l'heure limites indiquées en première page du règlement de la consultation par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/>.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Critère 1 - La performance du système de gestion proposé : 15 points

**Description :** Ce critère sera noté d'après la performance du système de gestion proposé par le candidat d'après les informations contenues dans le cadre de réponse technique et d'après les fiches ou descriptifs techniques remis dans l'offre. Seront notamment pris en compte les éléments suivants : - L'étendue et la diversité des fonctionnalités proposées, notamment la consultation et la gestion multisites à distance, la gestion complète des statistiques d'exploitation, etc. ; - L'autonomie de configuration ; - Les formats proposés (IOS / ANDROID) pour supports tablette et smartphone ; etc.

Pondération (points, valeur exacte) : 15

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Critère 2 - La performance du matériel de péage proposé : 15 points

**Description :** Ce critère sera noté d'après la performance du matériel de péage proposé au vu des informations contenues dans le cadre de réponse technique du candidat, et d'après les fiches, ou descriptifs techniques remis dans l'offre. Seront notamment pris en compte les éléments suivants : - La qualité des matériaux utilisés ; - La consommation électrique des appareils et notamment des barrières ; etc.

Pondération (points, valeur exacte) : 15

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom** : Critère 3 - La méthodologie proposée pour assurer la bonne exécution des travaux de remplacement des équipements et la migration des équipements afin d'assurer la continuité d'exploitation : 10 points

**Description** : Ce critère sera apprécié d'après la méthodologie proposée pour assurer la bonne exécution des travaux de remplacement des équipements et la migration des équipements afin d'assurer la continuité d'exploitation. Seront notamment pris en compte : les moyens humains dédiés en termes de personnel support, de personnel encadrant et d'exécution : organigramme, équipe dédiée détaillée (noms, coordonnées, missions, etc.), CV et expériences des intervenants sur des projets similaires, qualifications, etc. et les moyens matériels mis en oeuvre pour assurer la réalisation des travaux et la migration des équipements (modèle planning d'exécution, ouvables, outils informatiques, véhicules, matériels de mise en sécurité, équipements et outillage de chantier, continuité d'exploitation, etc.), etc.

Pondération (points, valeur exacte) : 10

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère 4 - La méthodologie proposée pour assurer la bonne exécution des prestations de maintenance préventive et corrective du système de gestion et du matériel de péage : 10 points

**Description** : Ce critère sera évalué au regard de la méthodologie proposée et présentée dans le cadre de réponse technique du candidat pour assurer la bonne exécution des prestations de maintenance préventive et corrective du système de gestion et du matériel de péage. Seront notamment pris en compte : des moyens humains dédiés en termes de personnel support, de personnel encadrant et d'exécution : organigramme, équipe dédiée détaillée (noms, coordonnées, missions, etc.), CV et expériences des intervenants sur des projets similaires, qualifications, etc. et les moyens matériels mis en oeuvre pour assurer la maintenance préventive : ouvables, outils informatiques, fréquence et durée des visites, phasage et points de contrôles, etc. et pour assurer la maintenance corrective : ouvables, outils informatiques, délais d'intervention, procédure d'urgence, téléassistance, nature (type et quantités) du stock des pièces détachées, véhicules utilisés, etc.

Pondération (points, valeur exacte) : 10

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère 5 - Les formations dispensées aux agents : 5 points

**Description** : Ce critère sera noté d'après les formations que le candidat envisage de dispenser aux agents du pouvoir adjudicateur (personnel dédié à la formation, contenu de la formation, durée, outils mis à disposition, etc.).

Pondération (points, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère 6 - Développement durable : 5 points

**Description** : Ce critère sera noté d'après les mesures prises par le candidat pour valoriser les déchets issus des travaux de remplacement des matériels présents, dans le cadre de l'exécution du marché uniquement.

Pondération (points, valeur exacte) : 5

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : Critère 7 - Prix : 40 points

**Description** : Ce critère sera apprécié au regard du montant total toutes taxes comprises (T.T.C.), indiqué par le candidat dans le Détail Quantitatif Estimatif (D. Q.E.) masqué (document non contractuel servant au jugement du critère prix des offres) qui représente une simulation globale du coût annuel de l'ensemble des prestations (prix unitaires et prix forfaitaires). Le D.Q.E. masqué est établi sur la base des prix figurant dans le B.P.U., mais également dans la D.P.G.F.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours** : Recours possibles : Avant la signature du marché : Référé précontractuel dans les conditions de l'article L.551-1 du code de justice administrative. Après la signature du marché : - Référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et L.551-16 du code de justice administrative - Recours en contestation de la validité du contrat créé de manière prétorienne par le Conseil d'Etat dans son arrêt Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

## Section 6 - Résultats

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues** :

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 6

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Ville de Puteaux

**Numéro d'enregistrement** : 21920062300011

**Adresse postale** : 131, rue de la République

**Ville** : PUTEAUX

**Code postal** : 92800

**Subdivision pays (NUTS)** : Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Service des marchés publics - Juriste : Auriane TONO et Assistante : Marilyne MAGNE

**Adresse électronique** : marchespublics@mairie-puteaux.fr

**Téléphone** : +33 146929253

**Adresse internet** : <https://www.puteaux.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://marches.maximilien.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Numéro d'enregistrement** : 17950702500015

**Adresse postale** : 2/4 boulevard de l'Hautil, BP 30322

**Ville** : CERGY-PONTOISE

**Code postal** : 95027

**Subdivision pays (NUTS)** : Val-d'Oise ( FR108 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

**Téléphone** : +33 130173400

**Adresse internet** : <https://www.cergypontoise.tribunaladministratif.fr/tacaa/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : c6920292-ca79-4527-86c2-d8be79659d03 - 01

**Type de formulaire :** Résultats

**Type d'avis :** Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 27/01/2025 à 11:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27/01/2025